

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master mention Science politique parcours Études stratégiques

Science politique



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits
crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR de droit,
sciences
politiques et
sociales



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Présentation

Ce diplôme est destiné à offrir aux étudiants une formation pédagogique approfondie concernant les relations internationales et la stratégie, leur permettant par la suite d'insérer leur réflexion dans un cadre stratégique global.

Objectifs

Ce diplôme est destiné à offrir aux étudiants une formation pédagogique approfondie concernant les relations internationales et la stratégie, leur permettant par la suite d'insérer leur réflexion dans un cadre stratégique global. Il vise notamment à former des cadres supérieurs pour des organismes tournés vers l'international, des chargés de mission pour des organismes publics et privés, des assistants parlementaires ou de direction, des consultants sur les questions internationales... La rédaction du mémoire offre une formation à la recherche pouvant déboucher, le cas échéant, sur une admission en doctorat.

Savoir-faire et compétences

Le Master 2 « Études stratégiques » est une formation à finalité indifférenciée sanctionnée par un stage donnant lieu à la rédaction d'un rapport.

Les étudiants suivent également une formation particulière en anglais des relations internationales au semestre 1. D'autres cours peuvent également être dispensés pour tout ou partie en anglais.

La rédaction d'un mémoire portant sur un sujet théorique et soutenu devant un jury composé de deux enseignants constitue une passerelle possible vers la recherche.

Le séminaire de méthodologie professionnelle forme les étudiants à la rédaction de documents professionnels (notes de service, notes de synthèse, fiches de liaison...).

Organisation

Contrôle des connaissances

Une moyenne générale de 10/20 dans les enseignements de M1 est requise ainsi que dans les examens de M2 étant donné la pondération de chaque matière.

Règlement des épreuves :



Article 1 : La présence à tous les enseignements est obligatoire. À défaut d'assiduité (3 absences dans un enseignement), l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) dans ledit enseignement.

Article 2 : Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation. Deux sessions sont organisées :

Session 1 : Les connaissances sont évaluées dans le cadre d'un contrôle continu sous forme d'exercices écrits et/ou oraux.

Session 2 : Les connaissances sont évaluées dans le cadre d'un examen terminal écrit ou oral.

L'ajournement à la session 1 annule toutes les notes de contrôle continu de la matière.

Article 3 : a) Chaque enseignement est affecté d'un nombre de crédits. b) Le rapport de stage est affecté du coefficient 1,5. c) Le mémoire soutenu devant le jury est affecté du coefficient 3. d) Les autres matières sont affectées du coefficient 1.

Article 4 : Les notes peuvent être compensées : a) À l'intérieur de l'unité ; b) Entre les unités ; c) Entre les semestres. d) 0/20 est une note éliminatoire.

Article 5 : Sont admis les étudiants ayant obtenu la moyenne générale de 10 /20.

Article 6 : Le cycle de conférences et le séminaire de méthodologie ne sont pas assujettis à une notation et ne sont crédités d'aucun ECTS. L'assiduité y est obligatoire.

Article 7 : Le redoublement n'est admis que sur autorisation du Directeur de la formation et pour des raisons dûment justifiées.

Article 8 : Le diplôme de Master 2 spécialité "Études stratégiques" est obtenu avec les mentions suivantes :

PASSABLE : moyenne égale ou supérieure à 10/20 ;

ASSEZ BIEN : moyenne égale ou supérieure à 12/20 ;

BIEN : moyenne égale ou supérieure à 14/20 ;

TRÈS BIEN : moyenne égale ou supérieure à 16/20.

Aménagements particuliers

Les étudiants handicapés bénéficient des aménagements prévus par l'Université en termes d'accès aux cours et aux examens.

Admission

Conditions d'admission

1ère année de Master science politique (APSF1) :

- * Être diplômé d'une licence de droit ou de science politique (bac+3) ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.
- * Les dossiers de candidature au Master 1 science politique (APSF1) doivent nécessairement indiquer le parcours du Master 2 souhaité. Ils seront examinés par la Commission de sélection des Masters Science politique (APSF1) de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord.

2ème année de Master :

- * L'admission en Master 2 Mention Science politique s'effectue quel que soit le parcours demandé au vu du dossier de candidature et, le cas échéant, après entretien avec le candidat.
- * Peuvent notamment postuler les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours deux premiers semestres d'un Master de Droit ou à dominante juridique, d'un Master A.E.S, d'un Master d'Économie d'une Université française, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'études supérieures d'une école de commerce, d'un



Master de science politique ou de tout autre titre, diplôme ou grade, français ou étranger, apprécié comme équivalent.

Procédure de candidature externe :

Titre requis pour l'accès en Master 1 : Licence de droit ou de science politique (bac+3). L'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3 sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien.

Titre requis pour l'accès en Master 2 : Master 1 droit ou science politique (bac+4). L'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+4 sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien.

Modalités de candidature

Candidatures en M1 : Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Candidatures au M2 : Plateforme « Eandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Capacité d'accueil

25 étudiants

Pré-requis obligatoires

Titre requis : Masters ou maîtrises en sociologie sciences politiques (droit public, AES, sciences politiques, Histoire, géographie. Procédure dérogatoire pour les non titulaires d'une Maîtrise : IEP, diplômes d'enseignement militaire supérieur (Saint-Cyr, École navale, École de l'air).

Possibilité de validation des acquis professionnels (V.A.P).

Pré-requis recommandés

Master 1 AES, Science politique, droit.

Et après

Poursuite d'études

Doctorat.

Poursuite d'études à l'étranger

Diplôme de niveau Master 2, doctorat.

Insertion professionnelle

Formation à finalité mixte. Finalité professionnelle : entreprises à vocation internationale, conseil attaché parlementaire. Organismes de recherche en relations internationales. Organisations intergouvernementales, ONG, ouverture sur les concours administratifs. Journalisme etc. Recherche : Inscription possible en doctorat.

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

Julien Cazala

Secrétariat pédagogique

Rosa BOUDAUD

☎ 01 49 40 33 05

✉ m2es.dsps@univ-paris13.fr

📍 Bureau H 210

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

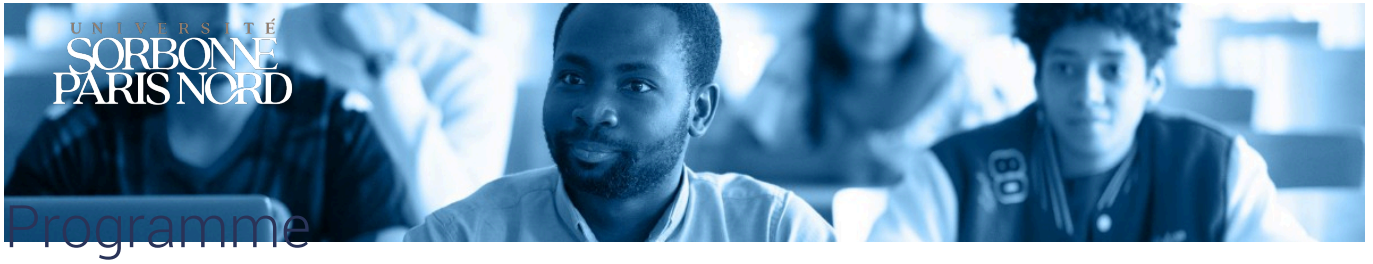
Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>



Organisation

- Durée des études : 4 semestres de 30 ECTS chacun pour le Master 1 + 2 (2 semestres de 30 ECTS chacun pour le Master 2) ;
- Début des enseignements : octobre ;
- Répartition des enseignements théoriques, des travaux, des stages, etc.